

Des aides aux entreprises pour l'achat de véhicules et matériels électriques



© 2026 Les Echos Publishing

Afin de réduire la dépendance des entreprises aux énergies fossiles, le gouvernement a récemment annoncé un « plan d'électrification des usages » dont plusieurs mesures visent à décarboner les véhicules et les outils de travail des professionnels.

Ainsi, à compter du 1^{er} juin 2026, les aides à l'achat ou à la location de véhicules utilitaires neufs légers (camionnettes) électriques par des professionnels seront revalorisées jusqu'à 9 500 €. De même, une aide portée à plus de 100 000 € pourra s'appliquer lors de l'achat d'un poids-lourd « tracteur routier » électrique. Par ailleurs, les aides déjà existantes pour l'électrification des camions « porteurs » seront quasiment doublées. Quant aux entreprises de travaux publics, elles pourront profiter d'une aide à l'achat d'engins électriques de chantier. Enfin, l'achat d'engins agricoles électriques légers sera facilité pour les agriculteurs d'ici à la fin de l'année.

Pour bénéficier de ces aides, les véhicules et engins doivent être fabriqués en Europe.

En pratique : le financement s'opèrera via les certificats d'économie d'énergie (CEE).

Outre ces véhicules et engins, le plan prévoit également de soutenir, d'ici l'été 2026, les artisans dans le financement de l'acquisition de leurs fours de boulangers électriques, de leurs râtisseries électriques et de leurs cabines de peinture électriques pour carrosserie.

À noter : en parallèle, un prêt « Action élec ta boîte », sans garantie et remboursable sur une durée de 3 à 7 ans, avec jusqu'à 2 ans de différé, est lancé par Bpifrance pour le financement de l'achat d'équipements électriques par les artisans.

Et s'agissant des particuliers ?

Le plan du gouvernement contient aussi des mesures en faveur des particuliers, notamment la mise à disposition de 50 000 véhicules électriques neufs supplémentaires en leasing social pour les ménages modestes à partir de mi-juillet 2026.

Et pour ceux qui n'auraient pas accès à cette location sociale, les aides à l'achat de véhicules électriques seront augmentées jusqu'à 7 700 € en 2026 pour un véhicule éco-scoré et dont la batterie est fabriquée en Europe. Cette mesure cible les travailleurs en milieu rural des classes moyennes parcourant au moins 12 000 km/an avec leur véhicule personnel, tels que les sages-femmes ou les infirmiers.

www.economie.gouv.fr, actualité du 23 avril 2026

© 2026 Les Echos Publishing